

L'Office fédéral de la justice a publié:

Second train de mesures en vue d'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (1984)

277 pages, n° de commandé 407.307.1/5806 f, prix 24 francs

Des documents relatifs au premier train de mesures peuvent aussi être commandés, notamment:

Eléments pour l'étude d'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (1977)

26 pages, n° de commande 407.303/2680 f, prix 3 francs

Premières propositions en vue d'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (1979)

173 pages, n° de commande 407.307/2684 f, prix 13 fr. 50

Récapitulation des résultats de la procédure de consultation concernant la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (1980)

208 pages, n° de commande 407.309/2686 f, prix 13 fr. 50

Message relatif aux premières mesures pour une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (1981)

157 pages, prix 15 fr. 50

Ces publications peuvent être également obtenues en langue allemande.

Les commandes doivent être passées par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Bulletin du logement

Le bulletin du logement publie des rapports de la Commission de recherche pour le logement ainsi que des textes d'intérêt général de l'Office fédéral du logement. La liste des publications peut être demandée à l'Office fédéral du logement, 3000 Berne 15, case postale 38.

Vient de paraître:

Volume 32

La Cité d'habitation «Bleiche» à Worb

Exemple d'une participation des occupants à l'élaboration de leur cité et de leurs logements

136 pages, n° de commande 725.032/6349 f, prix 14 francs

Volume 33

Logement, lieu d'habitation et loyer

Eléments d'une théorie du marché du logement basée sur des analyses du marché du logement dans la région de Berne

140 pages, n° de commande 725.033/6524 f, prix 15 francs

Volume 34

Le logement en Suisse

Exploitation du recensement fédéral des logements de 1980

302 pages, n° de commande 725.034/6826 f, prix 29 francs

Ces volumes peuvent être également obtenus en langue allemande.

Les commandes doivent être passées par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Abonnement à la Feuille fédérale

Le prix de l'abonnement à la *Feuille fédérale* est de 126 francs par an, et de 74 francs pour six mois plus les frais de recouvrement, y compris l'envoi franco de port sur tout le territoire de la Suisse. L'abonnement part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet.

La Feuille fédérale publie notamment: les messages et les rapports du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, y compris les projets de lois et d'arrêtés fédéraux, les objets soumis au référendum, les circulaires ainsi que les publications des départements et d'autres administrations de la Confédération, etc.

La Feuille fédérale a comme annexe: le *Recueil officiel des lois fédérales* (lois et ordonnances fédérales, arrêtés fédéraux, règlements, traités conclus avec l'étranger, etc.).

On peut s'abonner à la Feuille fédérale complète ou bien seulement au Recueil officiel des lois fédérales, directement auprès de l'Imprimerie Jordi SA, case postale 96, 3123 Belp. Les anciens abonnés qui ne refuseront pas le premier numéro de l'année seront considérés comme abonnés à nouveau.

Le prix de l'abonnement au *Recueil officiel des lois fédérales* seul est de 68 francs par an ou de 42 francs pour six mois plus les frais de recouvrement. L'abonnement part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet.

Il est possible d'obtenir, auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), 3000 Berne, des tirés à part de chacun des projets et des textes de loi; à cette même adresse, on peut aussi se procurer, *tant que la provision n'en est pas épuisée*, des collections annuelles de la Feuille fédérale et du Recueil officiel des lois fédérales.

Les réclamations relatives à l'expédition de la Feuille fédérale doivent être adressées immédiatement, en premier lieu aux bureaux de poste, en second lieu auprès de l'Imprimerie Jordi SA, case postale 96, 3123 Belp.

1^{er} décembre 1988

Chancellerie fédérale

S32494

[1]

Avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.01.1989
Date	
Data	
Seite	78-80
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 671

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.